



SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUIN 2012

Procès-verbal de la séance du conseil de la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande tenue le 4 juin 2012 à 20:00 heures à la salle municipale au 152, rue Municipale de Saint-Adrien-d'Irlande.

Tous formant quorum sous la présidence de Madame Jessika Lacombe, mairesse.

Sont présents aux délibérations Messieurs les conseillers et Madame la conseillère :

- | | |
|----------------------|------------------------|
| 1- Rock Côté | 4- |
| 2- Marcel Guay | 5- Jean-Marie Rodrigue |
| 3- Solanges Thibault | 6- Claude Blais |

Monsieur Claude Turcotte est absent.

Madame Ghislaine Leblanc agit comme secrétaire-trésorière, directrice générale.

Après une minute de silence au début, la séance commença à 20:00 heures.

NO-12-066

LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR ET ADOPTION

PROPOSÉ PAR : SOLANGES THIBAUT

APPUYÉ PAR : JEAN-MARIE RODRIGUE

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil adoptent l'ordre du jour de la séance du 4 juin 2012 tel que lu par Madame Jessika Lacombe, mairesse présenté comme suit, à savoir;

1. Lecture de l'ordre du jour et adoption
2. Adoption des délibérations précédentes
3. Acceptation et adoption des comptes du mois
4. Sûreté du Québec
5. Travaux d'excavation, de remblayage, d'asphaltage Route Marchand- Rang 7 et asphaltage de rues- Appel d'offres public
6. Pacte rural- Panneaux d'interprétation- Poteaux aluminium
7. Pacte rural- Projet terrain de jeux
8. Moniteur/monitrice- Emplois d'été Canada 2012
9. Don pour le «Relais de la vie»- Société canadienne du cancer

10. Avis de motion
11. Avis de motion
12. Période de question (s)
13. Levée de la séance

ADOPTE

NO-12-067

**ADOPTION DES
DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES**

PROPOSÉ PAR : MARCEL GUAY

APPUYÉ PAR : ROCK CÔTÉ

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Attendu que tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2012 au moins 48 heures avant la tenue des présentes.

En conséquence, les membres de ce conseil approuvent la dispense d'en donner lecture et adoptent les délibérations de la séance ordinaire du 7 mai 2012 telles que lues et inscrites au livre des minutes de la Corporation de la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande.

ADOPTE

NO-12-068

**ACCEPTATION ET ADOPTION DES
COMPTES DU MOIS ET DE L'ÉTAT
DES REVENUS ET DÉPENSES
(ÉTAT DES RÉSULTATS BUDGETÉS)
DU MOIS**

PROPOSÉ PAR : ROCK CÔTÉ

APPUYÉ PAR : CLAUDE BLAIS

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil adoptent les comptes pour la période du mois de mai 2012, totalisant 16 876.04\$ et approuvent le paiement des salaires de la semaine 18 à 22, totalisant 6 531.43\$ et autorisent la secrétaire-trésorière et directrice générale, madame Ghislaine Leblanc, à effectuer le paiement.

Que les membres de ce conseil acceptent également l'état des revenus et des dépenses (État des revenus budgétés), la balance de vérification pour le mois de mai 2012.

Réf. : selon les données du logiciel municipal (**PG Mégagest informatique**) et approuvées par le comité du conseil et de la mairesse, Mme Jessika Lacombe de cette même municipalité.

ADOPTE

NO-12-069

SÛRETÉ DU QUÉBEC

Le Lieutenant Marco Harrison de la Sûreté du Québec est ici pour présenter le rapport des interventions de 2011 et pour répondre aux questions du public concernant la sécurité publique.

NO-12-070

**TRAVAUX D'EXCAVATION,
DE REMBLAYAGE, D'ASPALTAGE
ROUTE MARCHAND-RANG7
ET TRAVAUX D'ASPALTAGE
DE RUES
APPEL D'OFFRES PUBLIC**

PROPOSÉ PAR : ROCK CÔTÉ

APPUYÉ PAR : CLAUDE BLAIS

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Au cours de l'année 2011, la pulvérisation de la Route Marchand et une partie du Rang 7 a été faite. Des travaux d'excavation et de remblayage dans la Route Marchand sont nécessaires pour reconstruire la fondation de cette route à la limite de la Ville de Thetford Mines. Par la suite, l'asphaltage de la Route Marchand et du Rang 7 sera effectué afin de remettre la chaussée de ces deux (2) routes dans un bon état de circulation sécuritaire pour les utilisateurs de ces secteurs.

Aussi, certaines routes ont un besoin pressant de rechargement et d'asphaltage vu leur très mauvais état. Ces routes sont : Rue de l'Église, Route Rousseau, Rang 9, Route Côté, Rang 10.

Dans ce contexte, les membres de ce conseil acceptent l'estimé des coûts présenté pour les travaux d'excavation, de remblayage dans la Route Marchand, d'asphaltage pour la Route marchand et le Rang 7 ainsi que certaines routes ici nommées plus haut et autorisent la directrice générale/secrétaire-trésorière à procéder, selon les règles légalement observées, à une demande d'appel d'offres public pour ces travaux.

ADOPTE

NO-12-071

**PACTE RURAL-PANNEAUX
D'INTERPRÉTATION HISTORIQUE-
POTEAUX D'ALUMINIUM**

PROPOSÉ PAR : MARCEL GUAY

APPUYÉ PAR : CLAUDE BLAIS

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Considérant que le Pacte rural accepte le projet de la municipalité de remplacer les poteaux de bois par des poteaux d'aluminium pour un montant de 3000\$ pour les panneaux d'interprétation historique;

Considérant que le Pacte rural verse un montant de 2400\$ pour ce projet;

Pour ces raisons, la municipalité appuie et accepte de verser le 20 % du projet total soit 600\$.

ADOPTE

**NO-12-072 PACTE RURAL-
PROJET TERRAIN DE JEUX**

PROPOSÉ PAR : SOLANGES THIBAUT
APPUYÉ PAR : JEAN-MARIE RODRIGUE
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Considérant que le Pacte rural accepte le Projet de terrain de jeux de la municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande pour la saison 2012;

Considérant que le Pacte rural accepte de verser 3000\$ à ce projet;

Considérant que le Comité des Loisirs verse 600\$ par une vente de pains pour obtenir le matériel nécessaire aux activités;

Pour toutes ces raisons, la municipalité appuie et accepte de verser 1400\$ pour la réalisation du projet de terrain de jeux sur notre territoire pour un projet total de 5000\$.

ADOPTE

**NO-12-073 MONITEUR/MONTRICE
EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA 2012**

Étant donné que la demande de financement de la municipalité dans le cadre de l'initiative «Emplois d'été Canada 2012 » a été approuvée;

Étant donné que la subvention de 50% que recevra la municipalité est pour l'embauche d'un étudiant ou d'une étudiante pour une période de 6 semaines et 30 heures semaine et ce à la condition que la personne retourne aux études;

Considérant les besoins de la municipalité d'avoir 2 animatrices :

Il est proposé par ROCK CÔTÉ appuyé par MARCEL GUAY et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande engage dans le cadre de l'initiative Emplois d'été Canada 2012 Andréanne Bolduc, étudiante. Pour combler les besoins, la

municipalité engage également Lori Baril Mailhot, étudiante. Les deux personnes agiront comme animatrices de terrains de jeux et du service de garde pour l'été 2012.

La semaine de travail d'Andréanne Bolduc est 30 heures semaine alors que celle de Lori Baril Mailhot est de 20 heures semaine. Elles seront rémunérées au taux de 11.00\$ l'heure comme lors de la demande de subvention. Elles seront à l'emploi de la Municipalité à compter du 26 juin 2012.

ADOPTE

NO-12-074

**DON POUR LE RELAIS DE LA VIE-
SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER**

PROPOSÉ PAR : SOLANGES THIBAUT

APPUYÉ PAR : JEAN-MARIE RODRIGUE

ET RÉSOLU : À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil acceptent de commanditer 100.00\$ pour le «Relais de la vie» au nom de la Société canadienne du cancer qui aura lieu le 16 juin 2012 à Plessisville.

Monsieur Marcel Guay s'abstient de voter sur cette résolution

ADOPTE

NO-12-075

AVIS DE MOTION

Marcel Guay donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce conseil, il proposera l'adoption d'un règlement concernant la prévention des incendies : Mesures spécifiques pour les bâtiments à risques moyens, élevés et très élevés.

NO-12-076

AVIS DE MOTION

Jean-Marie Rodrigue donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce conseil, il proposera l'adoption d'un règlement concernant la prévention des incendies : Mesures de prévention générales et mesures spécifiques pour les bâtiments à risques faibles et moyens résidentiels.

NO-12-077

PÉRIODE DE QUESTION (S)

Les contribuables assistant à la séance, interrogent les membres du conseil sur divers sujets.

NO-12-078

LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR : MARCEL GUAY
APPUYÉ PAR : SOLANGES THIBAUT
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil acceptent la levée de la séance à 21 heures 07.

ADOPTÉ

Jessika Lacombe
Mairesse

Ghislaine Leblanc
Secrétaire-trésorière
Directrice générale

Je, _____ atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.